



« UN ÉCRAN DE FUMÉE QUI COÛTE CHER AUX RÉUNIONNAIS »

Depuis le 24 mai, en tout, 8 pages entières de publicité sur le sujet du Pôle Multifilière Déchets Sud Réunion ont été achetées dans le JIR et sur ZINFOS974 avec pour accroche « ils vous enfument ». Ces publicités, au départ anonymes, ont finalement été signées comme l'exige la loi, par Nexa, l'agence régionale de développement.

Au vu des fausses informations avancées et de la violence des attaques mises en oeuvre contre un établissement de service public, légitime et engagé dans le traitement des déchets ménagers et assimilés pour 60% de la population de La Réunion, ILEVA est appelé à exercer son droit de réponse pour rétablir la vérité et apporter toutes les précisions utiles.

De quoi on parle ?

RUN'EVA : LE PÔLE MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION

STOP À L'ENFOUISSEMENT

- Plus de 35 hectares de terrains sacrifiés depuis la création de la décharge de Pierrefonds, chaque nouvelle tranche d'enfouissement devenant inexploitable pendant à minima 30 ans.
- Un impact négatif sur la santé avec un risque de pollution supérieur pour l'air, l'eau et les sols.
- Une charge fiscale lourde et croissante pour les contribuables, avec un doublement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en 2022.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut mettre fin au tout enfouissement. Mais quelle solution pragmatique, évolutive, opérationnelle à mettre en place ?

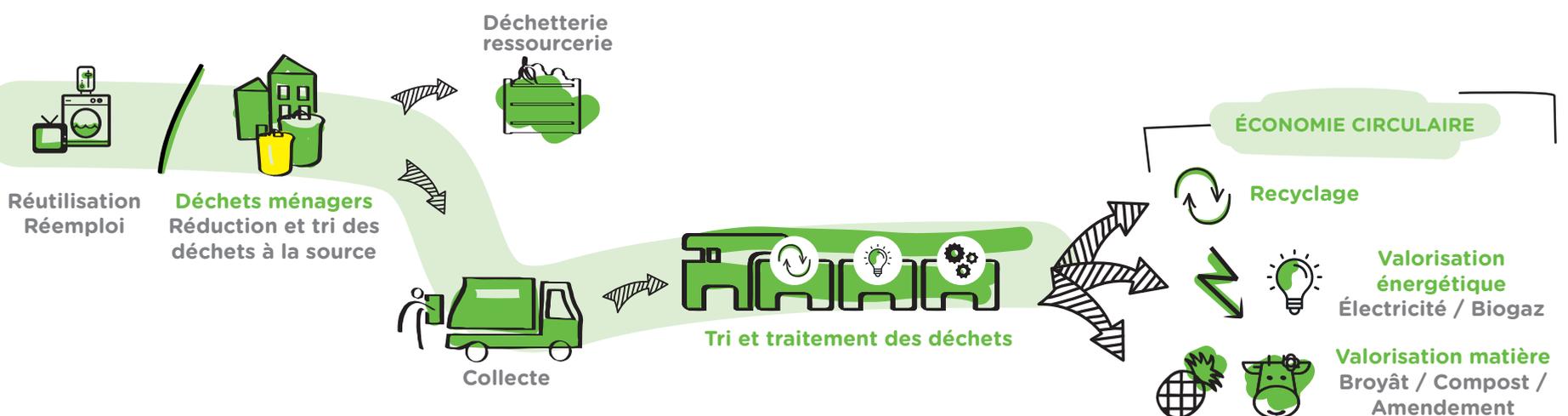
STOP À LA TERGIVERSATION

Run'EVA est la solution pour le traitement de nos déchets et leur valorisation énergétique dès 2022, soutenue par l'Europe, l'Etat, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) et les territoires concernés (CASUD, CIVIS, TCO) où résident près de 520 000 Réunionnais, soit plus de 60% de la population.

Il est temps d'agir ensemble pour relever ce défi réunionnais.

OUI À LA VALORISATION

RUN'EVA L'OUTIL MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION, COMMENT ÇA MARCHE ?



- Les matières recyclables (plastiques - métaux - verre) **des déchets ménagers sont triés.**
- Les **déchets non recyclables** sont transformés en Combustible Solide de Récupération (CSR) puis traité par l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique) **pour produire de l'électricité pour environ 60 000 réunionnais.**
- Avec Run'Eva, La Réunion passe à une nouvelle génération de gestion des déchets **en transformant un coût en valeur**, tout en augmentant l'autonomie énergétique de l'île.

LA VÉRITÉ SUR RUN'EVA !

LES RÉPONSES AUX FAUSSES AFFIRMATIONS DE NEXA

1 Pas de recyclage et importation des déchets

FAUX !

Run'Eva s'inscrit totalement dans la stratégie du «Zero déchet». La centrale s'adapte à la réduction souhaitée des déchets des ménages grâce à la réversibilité. **Réduire le volume des déchets ménagers est un objectif commun et partagé par tous. Il n'est pas prévu l'importation de déchets de l'extérieur.**

2 Pas d'économie circulaire

FAUX !

Run'EVA est une solution complète, réversible et opérationnelle au service de l'économie circulaire de l'île ! En effet, sur 145 000 tonnes d'ordures ménagères entrantes (donc à la base non triées), **plus de 33 000 tonnes seront triées, recyclées et injectées dans l'économie circulaire** de l'île par Run'EVA (réemploi, recyclage...).

Grenoble, Bordeaux-Bègles, Monaco ou encore Rennes... autant de territoires reconnus pour leur engagement dans l'économie circulaire et qui ont fait le choix d'une unité de valorisation énergétique.

3 Augmentation des taxes pour les Réunionnais

FAUX !

C'est tout le contraire ! **Si rien n'est fait, en 2025 la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) payée par les Réunionnais sera multipliée par 2** en raison des nouvelles contraintes imposées par l'État et l'Europe pour mettre fin à l'enfouissement. La valorisation énergétique permet de revendre de l'électricité, et par conséquent stabiliser la facture des réunionnais.

4 Aggravation du changement climatique

FAUX !

Le pôle multifilière Run'EVA réduit, au contraire, la production de **158 400 tonnes de CO₂** projetés dans l'air chaque année dont 50 000 tonnes grâce à la production d'énergie. Run'EVA s'inscrit d'ailleurs dans le programme de réduction de 40% des gaz à effet de serre d'ici 2030. De même, en **produisant l'électricité de 60 000 réunionnais** grâce aux déchets, on réduit l'importation de charbon et de fioul sur l'île.

5 Davantage de risques pour la santé

FAUX !

La valorisation énergétique des déchets est l'une des industries les plus contrôlées au monde. En l'état actuel des connaissances, les unités de valorisation énergétique aux normes ne mettent pas en danger la santé des riverains. La part des particules fines engendrées par les UVE est minime comparée aux autres sources comme la voiture.

ENCORE FAUX !

11 000 tonnes de REFIOM
(résidus de fumées)
C'est FAUX !

5 100 tonnes seront classées en installation de stockage de déchets dangereux

57 000 tonnes de Mâchefers
(cendres de combustion)
C'est FAUX !

8 000 tonnes seront classées en Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

Sources : MPGM et garanties du constructeur et de l'exploitant.

LA GAZÉIFICATION

LA FAUSSE SOLUTION

La gazéification est basée sur le procédé technique de Gazéification - pyrolyse, **pourtant jugé expérimental par les instances compétentes et expertes comme le Conseil Général de l'Environnement et du Développement**

Durable (CGEDD). Techniquement la gazéification est un procédé d'incinération.

Le « syngas » produit par le gazéifieur est dans l'immense majorité des cas brûlé immédiatement après sa production. Les fumées sont alors similaires à celle de la combustion et sont donc à traiter avec les mêmes polluants et résidus que la combustion. Ainsi, la gazéification consomme plus d'énergie qu'elle n'en produit. **Aucun portage industriel, aucune planification à l'horizon 2022, des échecs industriels retentissants, pas de réversibilité, pas de portage publique...**

La Réunion doit passer à une solution vertueuse, réaliste et à la hauteur des besoins

ILEVA
RÉUNION